

Workshop Image de la criminalité

1. Christian Thiele, Europol
2. Bianca Boeckx, Conseiller local à la Direction Sécurité locale intégrale (SPF Intérieur)
3. Luc Devroe, Expert à la Direction Sécurité locale intégrale (SPF Intérieur)

Présentation 1 : Profil descriptif (Europol)

Christian Thiele travaille au sein du département opérationnel de la Serious and Organised Crime Business Area d'Europol. Il voit un rôle important dévolu à Europol dans le domaine de la **lutte** s'opposant aux **délits contre la propriété**. Ce rôle s'assume de **trois manières** :

- offrir un **soutien** aux **services chargés de faire respecter la loi** ;
- **échanger des informations** en cas de criminalité transfrontalière ;
- offrir de l'**expertise** relative au **maintien de l'ordre public**.

Dans le cadre de son rôle d'appui, Europol se focalise, en ce qui concerne les différents types de délits contre la propriété, sur l'identification des groupes criminels organisés mobiles (GCOM) en mettant en commun toutes sortes d'informations issues des différents Etats membres de l'Union européenne.

En outre, ledit département assure aussi la recherche d'informations dans la banque de données d'Europol ainsi que la rédaction de rapports d'analyse et de rapports stratégiques. De même, le soutien lors de la récupération de biens fait partie des tâches au même titre que les Joint Investigation Teams (JIT) et l'analyse médico-légale.

Non seulement Europol offre une méthode rapide et sûre pour l'échange d'informations, mais, en outre, une quantité considérable d'infos sont également centralisées, ce qui offre un poids supplémentaire dans de petits procès. Et, qui plus est, il œuvre pour un renforcement de la prise de conscience.

Si Europol peut recueillir davantage d'informations, il en résultera une meilleure possibilité de dépister des bandes criminelles, avec éventuellement en amont une organisation sous-jacente. Il s'agit là d'une plus-value d'Europol, mais tout le monde n'alimente pas toujours suffisamment Europol.

Les **vols dans habitations** font régulièrement partie des activités de la criminalité organisée commise par des bandes criminelles itinérantes. Ce qui est caractéristique, c'est que les auteurs sont en majeure partie originaires d'Europe du sud-est et que ceux-ci ne commettent aucun méfait dans leur propre pays. De plus, ces malfaiteurs ne conservent qu'une petite partie du butin pour eux et ils combinent souvent plusieurs phénomènes de criminalité qui ne requièrent ni modi operandi compliqués ni expertise.

Europol dispose lui-même de chiffres relatifs au nombre de cambriolages dans les différents Etats membres. Les chiffres varient parfois par rapport aux chiffres nationaux et ce, en raison de la définition utilisée. Par contre, ces chiffres peuvent être utilisés pour constater des tendances.

A l'heure actuelle, plusieurs **projets** sont en cours mettant l'accent sur les **cambrjolages résidentiels** :

Ainsi, un **projet ISEC** est mis en œuvre dans le but de rechercher des bonnes pratiques en matière d'approche vis-à-vis de cas de cambriolages résidentiels transfrontaliers et ce, entre les Pays-Bas, la Belgique et le Land allemand de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. La plus grosse lacune au cours de ses actions demeure le manque d'informations. L'orateur continue de souligner que l'échange d'informations entre Etats membres est d'une importance cruciale.

En outre, il a été décidé pour 2015 que le cambriolage résidentiel sera considéré comme **priorité "Impact"**. A cet égard, on se focalise spécifiquement sur la Roumanie, car on y dispose de bonnes connaissances au sujet des auteurs de tels faits.

Autre point abordé, la **Danube Strategy** qui est appliquée par les services de police actifs au sein de la région du fleuve le Danube. Là-bas, afin d'éviter le travail qui ferait double emploi, les actions de maintien de l'ordre public sont harmonisées et l'accent est mis sur les auteurs provenant de l'ex-Yougoslavie.

Pour terminer, citons également l'**Opération Archimède**. Dans le cadre de cette opération, pas moins de 1000 personnes ont déjà été arrêtées. Signalons aussi les échanges de données au sein de l'Europe concernant notamment des numéros de plaque, cf. la détection de véhicules utilisés par des malfaiteurs connus.

Présentation 2 : Moniteur Vols dans Habitations

De nombreuses données ont déjà été recueillies à différents niveaux et par différentes instances en ce qui concerne les vols dans habitations. Il existe toutefois un besoin de regrouper toutes ces données afin de parvenir ainsi à un **profil précis et multidisciplinaire du phénomène**. C'est ce qui est visé avec le nouveau "Moniteur Vols dans Habitations" mis au point par la Direction générale Sécurité et Prévention. En outre, cet outil offre aux acteurs de terrain ainsi qu'à d'autres personnes intéressées la possibilité de consulter en **un lieu central** les données en la matière. La centralisation des différentes données permet à terme de construire et d'analyser toutes sortes de **liens**. Un autre objectif du moniteur consiste, sur la base des analyses réalisées, à pouvoir tendre à l'avenir vers une **sensibilisation plus ciblée**.

A l'heure actuelle, les **données** suivantes sont incluses : le nombre de cambriolages résidentiels, le nombre de systèmes d'alarme, l'existence d'un Plan zonal de sécurité (avec inclusion des vols dans habitations à titre de phénomène), l'existence d'un plan stratégique de sécurité et de prévention (avec indication du phénomène), le nombre de conseillers en prévention vol, le nombre de réseaux PLP,... Ces données sont consultables à différents niveaux : du niveau national au communal.

Perspective d'avenir

Un **élargissement futur** du moniteur est prévu. La DG Sécurité et Prévention ambitionne de compléter le moniteur en y insérant des données provenant notamment des compagnies d'assurances et d'autres parties fournissant un certain apport dans le cadre de la politique contre les vols dans habitations. De cette manière, le moniteur sera effectivement un recueil

de toutes les données relatives au phénomène. Au fil des ans, avec l'utilisation du moniteur Vols dans Habitations, il deviendra possible de tracer un profil cohérent et multidisciplinaire des vols dont question.

Le moniteur est consultable via le site Internet www.besafe.be .

Présentation 3 : Analyse des Plans stratégiques de sécurité et de prévention et des Plans zonaux de sécurité en termes d'une approche vis-à-vis des cambriolages résidentiels

Le phénomène des vols dans habitations apparaît aussi bien dans les Plans stratégiques de sécurité et de prévention que dans les Plans zonaux de sécurité.

Les Plans stratégiques de sécurité et de prévention

En Belgique à l'heure actuelle, 109 villes et communes ont conclu une convention avec le SPF Intérieur. Ces plans représentent un budget de 35 millions d'euros et emploient environ 1900 personnes.

Pour la mise en œuvre des plans, chaque ville et commune établit un Diagnostic local de sécurité dans le cadre de la fixation de ses priorités en termes de sécurité. A cet égard, elles ont le choix parmi une série de phénomènes dont les cambriolages résidentiels. Ces priorités sont ensuite formulées en objectifs stratégiques et opérationnels, et évaluées par le biais d'indicateurs mesurables.

Les cambriolages résidentiels sont mis en avant par 72 communes comme étant une priorité et occupent ainsi la deuxième place dans la liste des priorités des Plans stratégiques de sécurité et de prévention au niveau national. Si l'on examine la répartition par Région, il ressort que ce phénomène se place plus souvent sur la liste des priorités en Flandre. Ce sont par ailleurs les provinces du Hainaut et de Flandre occidentale ainsi que la Région de Bruxelles-Capitale qui attirent le regard.

Pour engager la lutte contre les **cambriolages résidentiels**, on se concentre principalement sur **3 stratégies** :

- **diminuer le comportement à risque** : p.ex. campagnes de sensibilisation, souligner le rôle du conseiller en prévention vol, audit de sécurité concernant des bâtiments sensibles, ... ;
- **privilégier une approche intégrale et intégrée** : p.ex. collaboration entre la police et la commune ;
- **agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes** : p.ex. en stimulant les investissements en sécurité sur la base d'une prime communale de sécurisation, en installant des caméras de surveillance, en prévoyant un contrôle social réalisé par des gardiens de la paix,...

Les Plans zonaux de sécurité

Dans les Plans zonaux de sécurité, le cambriolage se trouve en tête sur la liste des priorités. Ainsi, il s'agit d'une priorité dans 175 des 193 zones. Comparé aux précédents cycles de ces plans, il y a même davantage de zones de police qui misent sur cette priorité.

Ce qui ressort de l'analyse des plans des communes et zones de police, c'est le rôle prépondérant occupé par l'approche du phénomène "cambriolages résidentiels" dans le travail journalier des zones de police locale ainsi que des villes et communes en Belgique.